CHARTE DE L'AIDE AUX DEVOIRS

Les aides aux devoirs se dérouleront les mardis et jeudis de 16h30 à 18h.

Les enfants seront accueillis dans deux salles différentes :

- La salle polyvalente pour les enfants du C.P au CM2
- Les salles à l'étage pour les enfants de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

La présence de votre enfant implique qu'il soit :

- volontaire aux séances, cela ne doit pas être une contrainte imposée par les parents.
- **Assidu**: Assister régulièrement aux séances afin d'en obtenir les meilleurs bénéfices. En cas d'absence, veuillez prévenir le Nelumbo afin d'en informer les bénévoles.
- **Discipliné**: Il doit être respectueux des camarades, des bénévoles et du matériel mis à disposition. Nous demandons aux enfants et aux jeunes d'adopter une attitude positive et de s'investir sur ce temps. Ils ne doivent pas mâcher du chewing-gum, se disputer entre camarades, ou avoir des attitudes impolies.

De plus, il est impératif que l'enfant vienne avec son matériel (livres, cahiers, trousse complète) nécessaire à l'exécution de son travail afin de ne pas perturber sans cesse les camarades par des prêts de stylos, équerre...

L'engagement des parents à l'accompagnement scolaire est une condition indispensable pour le bon déroulement des séances. Un entretien personnalisé peut être mis en place à la demande des enfants, des jeunes, des bénévoles ou des parents.

Si les enfants ont terminés leurs devoirs plus tôt, les bénévoles pourront leur proposer des exercices supplémentaires afin de combler certaines lacunes constatées lors des devoirs ou ils pourront participer à certaines animations ou jeux ayant une visée éducative.

Cependant, les enfants ne pourront pas partir avant 18h00 même si leurs devoirs sont terminés.

Lu et approuvé Lu et approuvé Lu et approuvé

Signature des parents Signature de l'enfant Signature du directeur